

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

# TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES

sous la direction de M. Jean-Blaise GRIZE

## **Les limites d'une théorie saussurienne du discours et leurs effets dans la recherche sur l'argumentation**

**par Marianne Hirsbrunner, Lausanne  
et Pierre Fiala, Neuchâtel / Paris**

**N° 13 - Avril 1972**

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Centre de recherches  
sémiologiques

*Archives*

LES LIMITES D'UNE THEORIE SAUSSURIENNE DU DISCOURS ET  
LEURS EFFETS DANS LA RECHERCHE SUR L'ARGUMENTATION

par Marianne HIRSBRUNNER, Lausanne  
et Pierre FIALA, Neuchâtel/Paris

<u>Sommaire</u> :	page
<u>0. Introduction</u>	1
<u>1. Limites d'une théorie du discours fondée sur une démarche structuraliste</u>	3
1.1 Problème du discours dans une perspective saussurienne	3
1.2 Sémiotique et sémantique chez Benveniste	7
1.3 Le behaviorisme comme fondement de la signification chez Bloomfield	19
1.4 Les blocages théoriques dans le saussurisme	21
<u>2. Argumentation et théorie du discours</u>	29
2.1 La dissolution de l'objet <u>argumentation</u> : effet d'un blocage	29
2.2 La logique de l'argumentation et le saussurisme	30

## 0. Introduction

0.1 Le cahier 11 a montré sur la base d'une expérience que les recherches sur l'argumentation se sont prises dans une sorte de cercle vicieux. Les auteurs de ce cahier ont décrit expérimentalement un certain nombre d'effets paradoxaux de ce cercle<sup>(1)</sup> :

- L'argumentation a été posée comme un objet concret d'étude, mais aucun critère pour la définir ne s'est révélé satisfaisant.
- Ces critères, dans leur généralité, ne faisaient que reproduire et reformuler des notions appartenant à une théorie très générale de la communication verbale, or cette théorie n'a jamais été explicitée.

Ces résultats expérimentaux - et nous ne discuterons pas la manière dont ils ont été obtenus - coïncident partiellement avec la remarque du cahier 7 : "Dans la mesure où nous pensions avancer dans notre étude notre thème s'estompait, ses contours s'effaçaient et la conscience même de ce que nous voulions s'obscurcissait." (2)

Cette constatation est importante dans la mesure où elle nous paraît valider les résultats du cahier 11. La dissolution de notre objet d'étude, qui n'a pas laissé subsister d'éléments permettant de dégager clairement un nouvel axe de réflexion dans la recherche, nécessite une explication plus explicite que celle proposée par l'hypothèse du cahier 11 : "Il est impossible de parler d'argumentation sans se référer à une théorie générale de la communication" et sa conclusion qui met en évidence l'absence d'un "cadre théorique précis"<sup>(3)</sup>. Nous nous proposons

---

(1) GILLIERON Ch., BONNET C:L. "Peut-on définir l'argumentation?" Travaux du CdRS, 11, avril 71, voir notamment pp. 44-49

(2) GRIZE J.-B. "Logique de l'argumentation et discours argumentatif", Travaux du CdRS, 7, mars 1971, p. 1,

(3) Cf note 1: p. 3 et p. 44.

donc d'approfondir les causes de cette absence de cadre théorique. Cette tentative s'inscrit dans un ensemble plus large de travaux qui visent actuellement à expliquer pourquoi un certain nombre de sciences humaines rencontrent des difficultés dans leur développement théorique. Nous faisons notamment allusion ici aux recherches qui trouvent leur matière dans le vaste domaine des études relatives au langage naturel. Il nous paraîtrait hasardeux de proposer une nouvelle définition de l'objet sans une analyse préalable du travail déjà fait et de la situation théorique dans laquelle celui-ci s'est inscrit.

0.2 Une mise en relation des principaux travaux du Centre concernant directement l'argumentation<sup>(4)</sup> et de quelques théories plus générales facilitera cette analyse.

Ainsi le cahier no 3 propose comme point de départ une première définition de l'argumentation, issue de recherches préalables (1968-1969); celles-ci avaient mis en évidence dans un certain nombre de textes des traits spécifiques susceptibles d'être étudiés pour eux-mêmes et appartenant à un nouveau domaine dont l'existence était postulée : "L'argumentation peut être conçue comme l'utilisation, par A, d'un système de signes, en vue de déclencher une action, chez B" (p. 7). Le cahier développe tout d'abord les deux points fondamentaux de cette définition : "système de signes" et "finalité". Il s'appuie pour cela, mais implicitement, sur des théories de la linguistique générale : le structuralisme saussurien d'une part, celui de Bloomfield d'autre part. Toute la suite de la recherche restera dépendante de ces théories générales et en connaîtra les difficultés, sans toutefois pouvoir les dominer. C'est pourquoi nous commencerons par exposer quelques points importants de ces théories pour en dégager par la suite plus clairement les conséquences dans les fondements de la recherche.

-----

(4) Voir notamment - les cahiers 3, 5, 7, 10  
 - les procès-verbaux des séances 1969-71.  
 - GRIZE J.B. "Réflexions pour une recherche sur l'argumentation". Bâle, Studia Philosophica, 1970, 29, p. 72-81.  
 - M.-J. BOREL et G. VIGNAUX "Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation" Langue française, 12, déc. 1971, p. 68-82.

1. Limites d'une théorie du discours fondée sur une démarche structuraliste

1.1 Problème du discours dans une perspective saussurienne

1.1.0 Nous ne nous livrons pas ici à une exégèse philologique exhaustive du Cours de linguistique générale (CLG), mais nous essayons de voir comment certains problèmes soulevés par Saussure ont été traités ultérieurement, notamment par Benveniste<sup>(5)</sup>. Nous pensons que cette étude partielle d'un structuralisme saussurien mettra en évidence les plus importantes difficultés rencontrées par le saussurisme, difficultés que n'a pas évitées la recherche sur l'argumentation.

-----  
 (5) Voir notamment :

- Dans les Problèmes de linguistique générale, Gallimard, 1966
  - "Nature du signe linguistique", p. 49-55 (1939)
  - "Les niveaux de l'analyse linguistique", p. 119-131 (1962)
  - "Structure des relations de personne dans le verbe", p. 225-236 (1946)
  - "Les relations de temps dans le verbe français", p. 237-250 (1959)
  - "La nature des pronoms", p. 251-257 (1956)
  - "De la subjectivité dans le langage", p. 258-266 (1958)
- "Pronoms et antonymes". Bulletin de la Société de Linguistique, t. 60, 1965, p. 71 et suivantes.
- "La forme et le sens dans le langage". In : Le Langage II, actes du XIII Congrès de philosophie de langue française, 1967, p. 29-40. Neuchâtel, A La Baconnière.
- "Sémiologie de la langue". Semiotica 69, I,II, p. 1-12 et 127-135
- "L'appareil formel de l'énonciation". Langages, 17, 1970, p. 12-18.

1.1.1 Nous rappellerons à propos de Saussure les points suivants :

Dans le CLG Saussure pose d'abord la question de l'objet de la linguistique. Sa préoccupation fondamentale est de formuler par une construction théorique le principe d'unité qui domine la multiplicité des aspects du langage qui, pris dans son tout, appartient à la fois au domaine individuel et au domaine social. Le langage, en tant que tel "ne se laisse classer dans aucune catégorie des faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité" (CLG, p. 25). C'est pourquoi Saussure délimite un nouveau champ, celui de la langue qui sera à la fois principe d'unité et de classement. Saussure opère ainsi une première dichotomie essentielle : il oppose la langue, "partie sociale du langage", à la parole "acte individuel de volonté et d'intelligence" (CLG, p. 30-31). La dichotomie langue/parole n'est toutefois pas claire : à la définition "sociale" de la langue se mêlent d'autres caractéristiques, notamment formelles - "principe de classification" -, psychologiques - "habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre"; parallèlement la parole prend dans le Cours des sens variés. Cependant, au premier abord, l'hétérogénéité de la dichotomie langue/parole - dont nous verrons les effets plus loin - ne constitue pas un blocage théorique. Bien que seule observable, la parole est posée comme secondaire par rapport à la langue et Saussure en distingue soigneusement l'étude. Il s'attache d'abord à rendre opératoire le concept de langue. Il définit globalement la langue comme "un système de signes exprimant des idées" (CLG, p. 33). Il construit ainsi un tout en soi constitué d'unités identifiables et classables : les signes, entités psychiques à deux faces indissociables, le signifié ou concept et le signifiant ou image acoustique. Trois propriétés du signe étroitement liées assurent à la langue son caractère de système clos, stable et la possibilité de l'étudier en tant qu'objet.

#### 1.1.2 Le signe est arbitraire

"Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire..." (CLG, p. 100). Les conséquences de ce prin-

cipe qui domine toute la linguistique de la langue sont nombreuses. La première est apparemment paradoxale : on peut affirmer à la fois la mutabilité et l'immutabilité du signe. Les signes étant arbitraires rien n'empêche que les rapports signifiant-signifié se déplacent d'époque en époque ce qui explique l'évolution continue des langues; mais en même temps la langue, "contrat passé entre les membres d'une communauté linguistique" (CLG p. 31) apparaît à chaque instant comme un héritage immuable que le locuteur individuel ne peut modifier sous peine d'être incompris. La mutabilité du signe explique donc l'évolution diachronique de la langue, mais l'immutabilité du signe en explique le caractère stable et clos à chaque moment de son évolution. Toute étude systématique devra par conséquent s'attacher à saisir la langue à un moment donné, c'est-à-dire en synchronie.

### 1.1.3 Le signe est une unité différentielle, relative

"Un système linguistique est une série de différences de sons combinées avec une série de différences d'idées" (CLG, p. 166). "Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système" (CLG, p. 166). Les termes de la langue définis par leur opposition se conditionnent donc réciproquement. Leur combinaison produit une forme non une substance : "la langue est une forme et non une substance" (CLG, p. 169). C'est là <sup>une</sup> conséquence indirecte de l'arbitraire du signe qui entraîne une distinction supplémentaire : à la signification qui, dans la grammaire traditionnelle, établit le contenu substantiel des mots, Saussure oppose la valeur qui, dans la linguistique, doit définir chaque signe négativement par rapport à tous les autres. Ainsi définis les signes constituent un système articulé de valeurs et non une simple nomenclature de termes correspondant à autant de choses.

### 1.1.4 Dans le signe le signifiant est linéaire

"Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps <sup>seul</sup> et a les caractères qu'il emprunte au

temps : a) il représente une étendue et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne" (CLG, p. 103). La linéarité de la langue détermine un axe sur lequel les signes se combinent pour former des unités complexes appelées syntagmes. "Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux" (CLG, p. 171)

#### 11.5 Rapports associatifs, rapports syntagmatiques

Ainsi "Dans la langue, tout revient à des différences, mais tout revient aussi à des groupements" (CLG, p.177). Le système de signes s'articule donc selon deux types de rapports : les rapports associatifs qui déterminent la valeur des signes par leur opposition sur l'axe paradigmatique où ils peuvent se substituer les uns aux autres ; les rapports syntagmatiques qui groupent les signes sur l'axe linéaire syntagmatique.

1.1.6 L'objet et les principes méthodologiques de la linguistique se trouvent ainsi clairement définis par un jeu de concepts apparemment cohérent . Par le biais de la théorie des signes, la linguistique toute entière est située : elle se rattache à la sémiologie, science qui selon Saussure s'occuperait des autres systèmes de signes appartenant à l'ensemble des faits humains.

Cependant, il paraît évident que jusqu'à présent, exceptions faites de quelques études<sup>partielles</sup> à propos des signaux routiers par exemple - ou de théories plus élaborées portant sur les mythes, le structuralisme saussurien n'a pas produit les instruments conceptuels suffisants pour une sémiologie générale. Dans un cadre strictement linguistique, la théorie de la signification a rencontré des obstacles qui restent insurmontables. Quant à la notion de parole, on assiste progressivement à sa dissolution, voire à sa disparition au profit de la notion de discours. Preuves en soient les théories profondément contradictoires qu'on trouve à son sujet dans la tradition saussurienne :



"La distinction, fort utile, entre langue et parole peut entraîner à croire que la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, de telle sorte qu'on pourrait, par exemple, envisager l'existence d'une linguistique de la parole en face d'une linguistique de la langue. Or il faut bien se convaincre que la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue". (6)

Dans le cadre de sa théorie, Martinet restreint à l'extrême la définition de la parole, qui devient le "mécanisme psycho-physique" dont parlait Saussure. Pourtant, en face de Martinet, l'Ecole de Genève, par exemple, donne à la parole une extension beaucoup plus large :

"Je reste fidèle à la distinction saussurienne entre la langue et la parole, mais j'annexe au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif" (7)

On pourrait enfin montrer que les analyses de récits chez Greimas, celles des unités transphrastiques chez Barthes postulent l'existence d'une organisation systématique de la parole dans un cadre saussurien.

Ces effets contradictoires manifestent, selon nous, d'importantes difficultés théoriques du CLG. La démarche de Benveniste, qui a suivi les principes saussuriens jusqu'à leurs conséquences extrêmes, est à cet égard significative.

## 1.2 Sémiotique et sémantique chez Benveniste

1.2.0 La lecture du CLG révèle selon Benveniste un certain nombre d'incohérences. Toutefois, selon lui, celles-ci ne sont que superficielles et tiennent davantage à des influences philosophiques de la fin du XIXe siècle, voire simplement aux conditions particulières de rédaction du CLG et à l'inachèvement de la théorie, qu'à des vices de raisonnement chez Saussure. Il suffit donc de cerner ces incohérences et de les dégager du texte même de Saussure pour affermir par delà

-----  
 (6) MARTINET A. "Eléments de linguistique générale". Paris, A. Colin, 1961, p. 25.

(7) BALLY Ch. "Le langage et la vie". Genève, Droz, 1926, p.159.

les formulations du CLG la rigueur de sa pensée. Benveniste a ainsi repris les notions de "l'arbitraire du signe", de "sens" et de "forme" et a été amené à reformuler plus précisément la distinction langue/parole.

### 1.2.1 A propos de l'arbitraire du signe

La mise en parallèle de deux citations du CLG permet à Benveniste de souligner le caractère contradictoire de la conclusion de Saussure sur l'arbitraire du signe :

- "Le signe linguistique unit un concept et une image acoustique" (CLG, p. 98) "...le signifié 'boeuf' a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (Ochs) de l'autre". (CLG, p. 100).
- "Le signe est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache dans la réalité" (CLG, p. 101).

Lorsque Saussure parle de la différence entre b-ö-f et o-k-s, il se réfère au fait que ces deux termes s'appliquent à une même réalité, à une même substance. C'est à cette condition seulement qu'il peut conclure à l'arbitraire du signe.

L'arbitraire du signe défini de cette façon réintroduit dans la théorie la relation langue/réalité concrète, et par conséquent réduit à néant l'effort initial de Saussure qui tentait d'isoler la langue comme un ensemble de relations purement formelles.

Il est donc indispensable pour maintenir la cohérence initiale, d'affirmer que le signe, entendu comme une relation en soi, est nécessaire et non arbitraire : "Le concept ('signifié') 'boeuf' est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ('signifiant') böf ... Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance." (8)

Dès lors seul le lien qui unit le signe, unité formelle, à la chose signifiée, son référent, peut être qualifié d'

---

(8) BENVENISTE : Problème de linguistique générale  
"La nature du signe linguistique", p. 51.

arbitraire. Du même coup Benveniste relègue le problème de l'arbitraire du signe hors du champ de la linguistique de la langue.

L'introduction subreptice de la réalité dans le champ formel de la langue entraîne d'autres confusions, notamment dans les conséquences que le CLG tire du principe de l'arbitraire du signe.

- Le CLG lie étroitement la relativité de la valeur et l'arbitraire du signe (Cf 1.1.3), mais là encore la réalité objective, pourtant extérieure au domaine de la langue, intervient dans le raisonnement : "...le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire" (9) (citation du CLG, p. 157, souligné par Benveniste).

Benveniste rétablit l'analyse en montrant que la nature relative de la valeur ne tient pas à un lien arbitraire entre le signifiant et le signifié, mais au caractère même de la langue, système dont les éléments formels n'existent que par opposition les uns aux autres.

- En ce qui concerne l'immutabilité et la mutabilité du signe, Benveniste montre que "ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet. ... Ce que Saussure démontre reste vrai, mais de la signification, non du signe".(10)

En définissant la signification comme la relation extra-linguistique du signe à son référent, Benveniste délimite clairement la zone de l'arbitraire. "Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre". (11). Ce problème ainsi posé doit être abandonné par le linguiste "c'est en effet, transposé en termes linguistiques, le problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde, problème que le linguiste sera peut-être un jour en mesure d'aborder avec fruit, mais qu'il fera mieux pour l'instant de délaissier. Poser la relation comme arbitraire est pour le linguiste une manière de se défendre contre cette question et aussi contre la solution que le sujet parlant y apporte instinctivement".(12)

-----  
(9) Benveniste : op.cit., p. 53-54.

(10) Benveniste : op.cit., p. 53.

(11) Benveniste : op.cit., p. 52.

(12) Benveniste : op.cit., p. 52.

### 1.2.2 Principes méthodologiques de l'analyse linguistique

Entre les éléments théoriques et les principes méthodologiques il existe une relation dialectique que Benveniste spécifie dans "Les niveaux de l'analyse linguistique"(13). Benveniste y pose un postulat théorique important: "La réalité de l'objet n'est pas séparable de la méthode propre à le définir". Ainsi, pour décrire la langue comme une structure formelle il est nécessaire de dégager des procédures et des critères d'analyse adéquats. Méthodologiquement ceci revient à déterminer des niveaux d'analyse pour délimiter, à travers les relations qui les unissent, les éléments discrets, articulés, de la langue. Par "langue articulée" on entend que l'objet d'étude est composé d'éléments discrets, c'est-à-dire qui ne se confondent pas. Exemples: phonèmes, morphèmes, syntagmes. Les relations entre phonèmes, entre morphèmes et entre syntagmes sont d'une autre nature que celles entre phonèmes et morphèmes ou morphèmes et syntagmes. Ces différences de nature déterminent plusieurs niveaux d'analyse. Deux opérations dépendant l'une de l'autre commandent cette analyse : la segmentation (décomposition en constituants) et la substitution (identification de ces constituants).

La segmentation d'un élément quelconque fournit des segments formels qui ne pourront être identifiés comme unités linguistiques que par l'opération de substitution.

"Si on ramène /ɔm/ homme à [ɔ]-[m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [ɔ] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à /ɔt/ hotte, /ɔs/ os d'une part, à /om/ heaume, /ym/ hume de l'autre". (14).

La condition nécessaire et suffisante pour qu'une unité soit

(13) Benveniste : op.cit., "Les niveaux de l'analyse linguistique", p. 119-131

(14) Benveniste : op.cit., p. 125.

distinctive à un niveau donné est, selon Benveniste, sa capacité de s'intégrer à une unité de niveau supérieur : "Ainsi /s/ a le statut d'un phonème parce qu'il fonctionne comme intégrant de /-a/ dans salle ... En vertu de la même relation transposée au niveau supérieur, /sa/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : - à manger; - de bains ..." (15).

C'est dire qu'une unité sera distinctive à un niveau donné à condition d'avoir du sens. "Le sens est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique." (16) Cette analyse conduit

Benveniste à spécifier la théorie saussurienne de la valeur grâce aux notions de forme et de sens : "La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur".

"Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur" (17).

Dans le fonctionnement de la langue, forme et sens sont deux propriétés conjointes, nécessaires et simultanées, définies uniquement formellement.

La limite inférieure de cette distinction est le niveau des traits distinctifs qui, quoique identifiables et substituables au niveau supérieur (phonèmes) ne sont plus segmentables. Ainsi les trois traits distinctifs : occlusion, dentalité, sonorité, composent le phonème [d], tandis que les trois traits distinctifs : occlusion, labialité, sonorité, composent le phonème [b]. Les traits distinctifs, en nombre fini, forment un système auquel on ne peut plus assigner d'ordre syntagmatique. Par conséquent, la substitution y est bien possible dans la mesure où les traits distinctifs s'intègrent aux phonèmes, mais la segmentation y est impossible puisqu'il n'existe aucun constituant de niveau inférieur. La limite supérieure de l'analyse est la phrase qui comporte des constituants substituables les uns aux autres mais qui "ne peut intégrer aucune unité plus haute" (18). En effet "la phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des 'phrasèmes' délimités et opposables entre eux ..." (19)

---

(15) Benveniste : op.cit., p. 125.

(16) Benveniste : op.cit., p. 122.

(17) Benveniste : op.cit., p. 126-127.

(18) Benveniste : op.cit., p. 125.

(19) Benveniste : op.cit., p. 129.

Du niveau inférieur de l'analyse (le trait distinctif) au niveau supérieur (la phrase), la langue est donc articulée par la relation d'intégrance qui définit chaque niveau en fonction du niveau supérieur. Cette relation est l'expression formelle de la notion de sens : elle fonctionne sur le modèle de la saturation des fonctions propositionnelles de Russell. Cependant, et c'est ici qu'apparaît la grosse difficulté méthodologique et théorique, la phrase, unité de niveau supérieur, tient tout l'édifice formellement articulé de l'analyse linguistique, mais n'a pas de définition formelle, contrairement aux unités inférieures. Comment dès lors la définir?

Benveniste souligne la difficulté qui se pose au niveau de la phrase. Il en propose néanmoins une définition où apparaissent alors des éléments totalement extérieurs au cadre théorique préalablement défini. Avec la phrase nous entrons dans un domaine nouveau: celui de la communication.

"La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours"

Nous avons donc "d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante." "Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leur chemin se croisent à tout moment". (20)

Ainsi après avoir envisagé la langue comme système de formes pures, Benveniste reformule ici la dichotomie langue/parole, mais au prix de nouvelles difficultés. La langue, dans son emploi, est ainsi envisageable comme instrument de communication entre des sujets. Cet emploi est situé au niveau de la phrase, unité du discours."...c'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence: sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le 'sens' étant intelligible, mais la 'référence' demeurant inconnue".(21)

(20) Benveniste : op.cit., p. 129-130.

(21) Benveniste : op.cit., p. 130.

La notion saussurienne de parole, définie uniquement par rapport à la langue, disparaît ici au profit d'un domaine d'étude autonome : celui du discours.

Mais ce domaine reste mal défini : "le discours" désigne un ensemble de phrases, énoncées par un sujet parlant en situation. La phrase par ailleurs, est l'unité commune aux deux linguistiques : unité supérieure dans la langue comme ensemble de signes formels; unité inférieure dans la langue comme instrument de communication. La place particulière de la phrase, qui n'a de définition formelle dans aucune des deux linguistiques - chacune renvoyant à l'autre - entraîne un glissement entre sens et signification. Le sens n'est pas seulement la relation formelle d'intégrance d'un niveau linguistique à l'autre, mais aussi la condition de cette relation; cette condition se définit finalement par le fait qu'il y a communication entre des sujets, c'est-à-dire que les éléments linguistiques réfèrent au monde réel. Dès lors, le sens repose sur la signification (relation entre le signe et son référent). Or, au nom même de la cohérence théorique, Benveniste a précisément rejeté la signification hors du champ linguistique. En situant la "référence" (la signification) au niveau du discours, il n'a que repoussé à un stade ultérieur de l'étude la difficulté qu'il avait dévoilée chez Saussure.

Pour maintenir néanmoins une cohérence théorique, Benveniste **développe alors** une théorie de la double signification de la langue.

### 1.2.3 La double signification de la langue

Dans un article<sup>(22)</sup> dont les fondements théoriques et les implications méthodologiques sont importants pour toute recherche relative à des systèmes de signes, Benveniste étudie la double signification de la langue. Ayant décrit l'objet de la linguistique et sa démarche (Cf. 1.2.1., 1.2.2), il se propose de répondre à une question soulevée mais non résolue par Saussure et ses successeurs :

-----  
 (22) Benveniste. "La sémiologie de la langue". Semiotica, I, 1-2, 1969, p. 1-12, 127-135.

- Quelle est la place de la démarche linguistique dans l'ensemble des démarches scientifiques, et quelle est la place de son objet dans l'ensemble des faits humains?

Saussure y avait apporté quelques éléments de solution prospectifs:

"La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons sémiologie (du grec sêmion "signe"). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains". (23).

Pour développer la perspective saussurienne Benveniste commence par approfondir la notion de système de signes. Dans les faits humains, il existe, sous forme de codes multiples, de nombreux systèmes de signes ou systèmes sémiotiques utilisés concurremment dans les relations sociales. Ceux-ci sont reliés par leur propriété commune de signifier, ou signifi-  
fiance, et leur composition en unités de signifiante, ou signes. Pour les étudier Benveniste dégage leurs caractères distinctifs: mode opératoire; domaine de validité; type de fonctionnement; et un principe fondamental de classification: la relation d'interprétance. Ce principe a pour fonction de spécifier les relations entre systèmes sémiotiques. Ainsi les alphabets Morse et Braille trouvent leur interprétance dans l'alphabet graphique, dont le domaine de la validité a une plus grande extension (dans ce cas précis la relation est même plus étroite : c'est une relation d'engendrement).

Pour que les systèmes de signes ne soient pas une série de mondes clos ayant entre eux un rapport de coexistence fortuit, deux conditions s'avèrent nécessaires: (24)

---

(23) Saussure. CLG, p. 33

(24) Benveniste : op.cit., note 22, p. 10.



- 1) "Il faut que le rapport<sup>posé</sup> entre systèmes sémiotiques soit lui-même de nature sémiotique".
- 2) "Il s'agit de déterminer si un système sémiotique donné peut s'interpréter par lui-même ou s'il doit recevoir d'un autre système son interprétation. Le rapport sémiotique s'énoncera alors comme un rapport entre système interprétant et système interprété."

De plus, la comparaison entre différents systèmes de signes présuppose que les systèmes sémiotiques comportent "un répertoire fini de signes", "des règles d'arrangement qui en gouvernent les figures", indépendamment de la nature et du nombre des productions possibles du système. (25)

Ainsi on pourra préciser notamment le rapport entre les signes de la langue et ceux de la société : les signes de la langue peuvent interpréter intégralement ceux de la société, mais non l'inverse. Plus précisément on peut montrer que "la langue est l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques. Aucun autre système ne dispose d'une 'langue' dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon ses distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même". (26)

La question de la place de la langue au sein des faits humains est ainsi résolue. : la langue est le système interprétant de tous les systèmes de signes. Elle tient la propriété de réflexivité de sa double signifiante, c'est-à-dire du fait qu'elle représente un système sémiotique tant dans sa structure formelle que dans son fonctionnement. Cette situation privilégiée de la langue caractérise de même la démarche linguistique. En effet, la double signifiante détermine deux modes d'étude, le mode sémiotique et le mode sémantique. Pour plus de clarté nous les présentons sous forme de tableau :

-----  
 (25) Benveniste : op.cit., note 22, p. 12.

(26) Benveniste : op.cit., note 22, p. 131.